

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 110 (1965)
Heft: 5

Rubrik: Chronique suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« MOSQUITO » OU « BANTAM » ?

Comment la controverse provoquée par le choix de l'engin anti-char suédois se présente-t-elle à la lumière des réflexions précédentes. Notons tout d'abord que le constructeur du « Mosquito » suisse a entrepris la mise au point de cette arme de son propre chef et qu'il en a assuré le financement par ses propres moyens. On doit, en outre, souligner les délais de livraison et le prix avantageux de cette arme. Apparemment, le « Mosquito » ne le cède en rien à son concurrent scandinave sur ce plan important. Pour ce qui est de l'aptitude militaire, le Conseil fédéral fait, dans son message du 19 février, état d'une supériorité de l'engin auquel il donne sa préférence. Il faut cependant remarquer qu'il s'est borné à examiner le modèle 1963 de la fusée anti-char suisse, alors que le constructeur affirme que les performances de la version 64 sont égales ou même supérieures à celles du « Bantam ». Quoi qu'il en soit, il nous semble justifié de conclure en soulignant qu'en cas de concurrence avec un produit étranger une arme suisse devrait être choisie si elle est comparable à sa concurrente quant à l'aptitude militaire, ses délais de livraison et son prix. Il est probable que les Chambres et notamment leurs commissions militaires — qui auront à trancher la question — voueront une attention particulière à cet aspect du problème.

Dominique BRUNNER

Chronique suisse

Le char 61 a fait ses preuves

UNE ARME BIEN CONSTRUITE

Pendant les deux heures de démonstration sur le Rossboden couvert de neige, les quatre hommes d'équipage ont prouvé que la construction du char 61 a été étudiée jusque dans les moindres

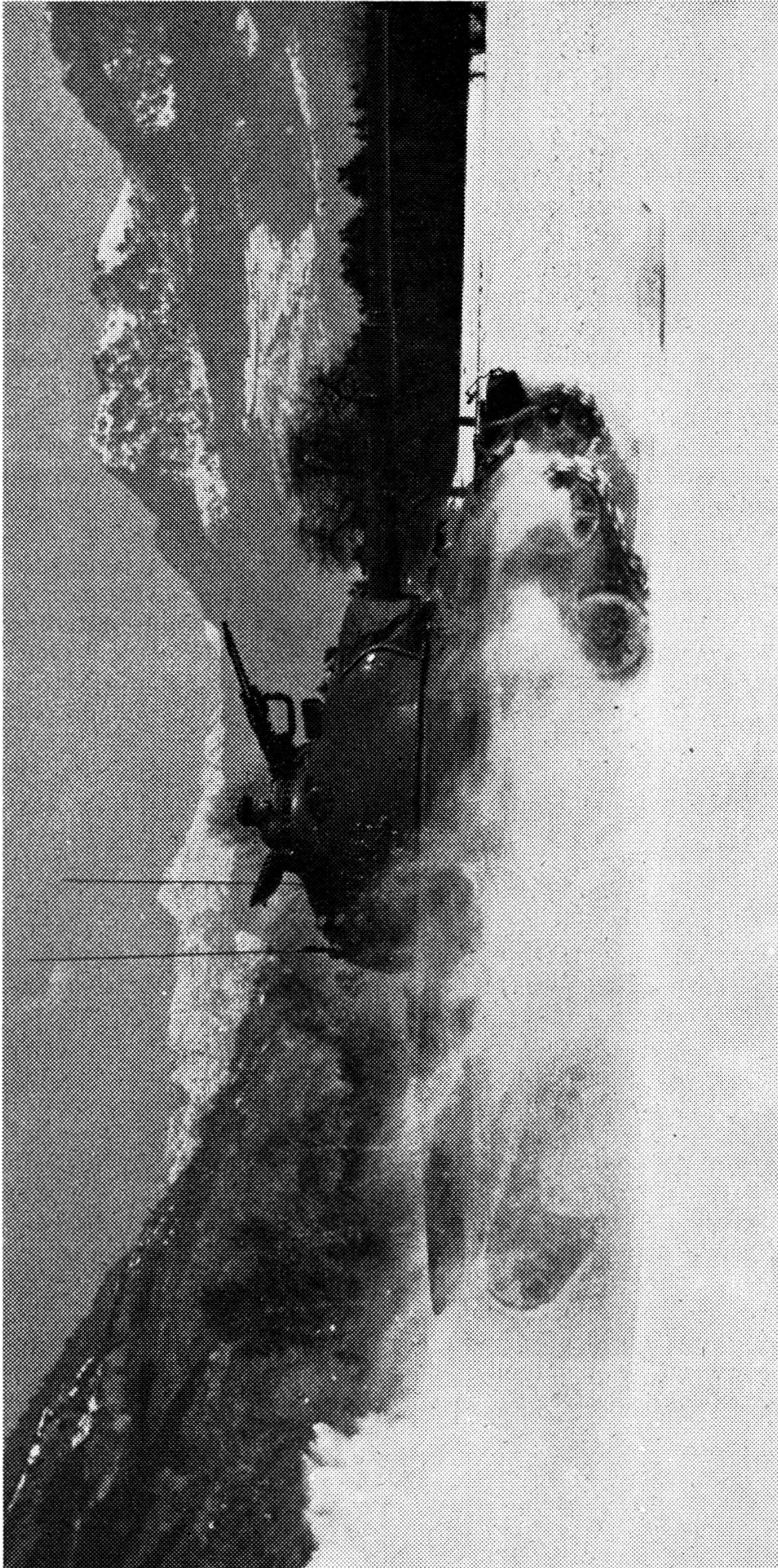
détails et que ce blindé correspond d'une manière idéale aux besoins de notre armée de milice. En plus, nos jeunes soldats montrent un vrai enthousiasme dans l'entretien et le maniement du modèle le plus récent des blindés suisses et ils s'efforcent d'en tirer le maximum.

Comme le char 61 ne pèse que 37 tonnes, il est extrêmement mobile. Il semble réunir les avantages du type léger « AMX » et la puissance du « Centurion » massif. Le canon de 10,5 cm dont le char 61 est armé peut tirer des obus, des grenades en acier et des grenades incendiaires et fumigènes.

Le canon automatique de 20 mm, parallèle au tube, a une cadence de 800 coups la minute et la mitrailleuse 51 de 7,5 mm, affûtée sur



Le char 61 avec son canon de 10,5 cm, le canon automatique de 20 mm parallèle au tube et la mitrailleuse 51, de 7,5 mm affûtée sur la tourelle. Le Calanda au fond offrait une sécurité absolue pour des exercices de tir, mais les grands calibres et la munition de guerre sont interdits.



Le char 61 à toute allure.

la tourelle, en a une de 1000 la minute. A cela s'ajoutent les lance-pots fumigènes et les armes de l'équipage.

Le moteur Diesel de 630 CV est complété par un moteur auxiliaire de 34 CV qui met en marche le ventilateur et le générateur et qui fournit le courant électrique nécessaire au fonctionnement régulier du tir automatique et des communications radio.

En cas de non-fonctionnement du moteur principal, le moteur auxiliaire traîne le char hors du champ de combat proprement dit.

Le char 61 atteint sur la route une vitesse de 50 km/h; il passe à gué 1,10 m d'eau, traverse des fossés de 2,6 m, grimpe des marches de 0,75 m et franchit des pentes d'une inclinaison de 35 degrés. Cela nous mènerait trop loin d'énumérer ici tous les autres avantages d'ordre technique qu'il possède.

Il faut cependant mentionner une particularité du char 61: c'est que le commandant, en apercevant un but plus important que celui qui est attaqué, ne peut pas seulement corriger le pointeur, mais il peut même pointer et déclencher le coup de sa propre initiative.

Cet avantage peut décider dans un combat de blindés de l'avance d'une fraction de seconde dont dépend bien souvent la vie ou la mort. Car la lunette de visée ne permet au pointeur qu'une vue très restreinte, tandis que, de la tourelle tournante, le commandant embrasse des yeux tout le champ de combat. Il est par conséquent indispensable de lui fournir la possibilité de mettre en œuvre sa décision en un minimum de temps.

Est-ce du perfectionnisme?

Nous avons demandé à M. Edi Bürgisser, employé aux Ateliers Fédéraux de Constructions à Thoune, s'il pouvait répondre à une question délicate, ayant été témoin du développement du char 61 dès ses débuts.

Après avoir mentionné le fait que les Soviétiques renoncent dans la construction d'armes à beaucoup de finesses techniques, mais qu'ils réussissent malgré tout à équiper leurs soldats de moyens de combat efficaces, tandis que la Suisse est réputée pour sa tendance à ne se contenter que du plus parfait, nous avons demandé si le char 61 n'était pas une nouvelle preuve de notre perfectionnisme et si ce dernier n'était pas la cause de frais excessifs et de délais de livraison trop longs.

M. Edi Bürgisser nous répondit: « La précision est toujours avantageuse. Bien sûr, on pourrait faire certaines choses différemment. Mais je suis convaincu dans le cas particulier, la précision ne fut pas poussée à tel point que l'efficacité ou la résistance du blindé puisse en être affectée. En plus, le retard de presque un an dans

la livraison du char 61 n'est aucunement dû aux soins apportés à la construction. L'automatisation a dû être poussée, parce que le temps réservé à l'instruction serait trop court, si le maniement n'était pas simplifié au maximum.»

L'avis des experts sera évidemment toujours partagé quant à la valeur de tel ou tel détail. Ainsi, au sujet du char 61, on s'est demandé, si un stabilisateur garantissant un tir rapide et précis, comme celui dont le « Centurion » est doté, ne serait pas recommandable. L'adjudant Franz Beck est convaincu que, techniquement, le char 61 est supérieur au « Centurion », mais qu'un stabilisateur rendrait de grands services. Lui, qui, le chronomètre en main, entraîne ses hommes à la précision et à la rapidité dans l'échange de feu, a d'autres opinions sur ce sujet-là que les grands tacticiens. On pourrait opposer à cela que ni le nouveau char de combat allemand « Léopard » ni le « AMX-30 » français ni la masse des chars soviétiques « T-54 » ne sont pourvus d'un stabilisateur. Il semble pourtant que



Malgré la grande inclinaison du bassin, le tube du canon peut être fortement baissé vers le sol, grâce à la silhouette un peu plus haute du char.

le modèle évolué du « T-54 », le char russe « T-55 », soit doté d'un stabilisateur réglant la hauteur du tir.

La silhouette du char 61 est de 32 cm plus haute que celle du type soviétique « T-54 » et elle mesure 34 cm de plus que le « Léopard » allemand. Mais le nouveau blindé suisse se prête particulièrement bien à notre terrain ondulé, qui, bien souvent, offre d'excellentes possibilités de protection. Mais le terrain exige également que le char soit conçu de manière à pouvoir baisser le tube du canon autant que possible vers le sol. Le char 61 offre aussi cet avantage-là.

A qui sera-t-il destiné?

Le char 61 est si rapide, qu'il peut suivre le véhicule de transport blindé et chenillé M-113. Ces deux véhicules pourraient être combinés dans une formation. « Nous autres des divisions mécanisées espérons, bien entendu, qu'il nous sera attribué », nous confia le major Ochsner. Il n'est pas encore décidé à quelles troupes les recrues qui, en juillet prochain, seront instruites dans le maniement du char 61, seront destinées avec leur nouvelle arme. Le Conseil fédéral a cependant décidé, donnant suite à un postulat qui lui a été présenté, de réexaminer sa décision première. Le fait, que tous ceux qui connaissent le nouveau blindé suisse, le réclament pour eux, est peut-être la meilleure preuve de ses qualités exceptionnelles.

W. K. S.

Revue de la presse

L'instruction « survie »

Nos journaux nous parlent parfois, incidemment, d'exercices de « survie » exécutés dans nos troupes, mais la présentation de cette forme particulière d'instruction — au demeurant fort peu connue et pratiquée chez nous — est faite de telle manière qu'on en pourrait conclure qu'il s'agit là de véritables caricatures des exercices de cette nature tels qu'ils s'exécutent à l'étranger, en Israël et en France notamment. A propos d'un exercice récent, ne nous a-t-on pas rassurés sur la possibilité pour les participants de se ravitailler (sic)... en vin, à l'établissement hospitalier voisin.